



L'INFO

Semaine 12

Du 20 au 26 mars 2023

L'édito :

Pendant la crise sociale, l'Ordre des Médecins et le Ministère organisent une violente attaque contre le Droit à la santé pour tous.

Une pénurie organisée par l'Ordre des Médecins et les Ministres de la Santé.

« Numéris clausus », sous ce nom c'est le manque de médecins organisé par la limitation des formations qui a été mis en place par l'Ordre et les gestionnaires de la santé. La suppression du mot n'ayant pas été accompagnée des créations de formations nécessaires pour remettre au niveau et assurer les spécialités aux besoins les plus urgents, la catastrophe est là.

Le dépassement d'honoraires (organisé par les mêmes) le refus de revaloriser les revenus des médecins hospitaliers et l'étranglement des budgets des hôpitaux publics ont servi à une véritable explosion des établissements privés, organisé avec les ARS, maintenant.

Le développement d'un secteur intérimaire (aux tarifs parfois 10 fois plus élevés des titulaires) sert aujourd'hui au ministère à **afficher une vertu qui concrètement devient le moteur de la fermeture des services.**

L'Ordre à la manœuvre sur la médecine de ville

A l'origine d'un bras de fer avec la sécu pour obtenir le doublement des revenus des médecins de ville, l'ordre dévoile la logique de cette stratégie.

« Nous avons une opportunité historique pour nous déconventionner : départs à la retraite massifs, arrivée importante de patients à soigner et arrivée de jeunes collègues qui veulent travailler moins, donc l'offre de soins s'effondre » assises du déconventionnement 3 et 4 mars à Paris sous l'égide de l'UFML et suivies par 1700 médecins.

But de l'opération : lancer une vague de déconventionnement de médecins dans le cadre des négociations avec la sécu.

Des usines à bébé pour casser les maternités

Fermeture des maternités sous – de 1000 accouchements. Ces « académiciens de médecine », ayant créé une pénurie médicale s'en servent pour justifier la concentration des accouchements sur les grandes villes. Bien sur c'est au nom de la sécurité. Sans s'expliquer sur les risques que les fermetures des établissements de proximité créent, ils proposent de stocker les parturientes dans des hôtels pour la proximité. Les mamans, ainsi éloignées des familles seraient là en attente. Prochaine étape, la planification des accouchements déclenchés pour rentabiliser les temps de présences, locaux et matériels.

L'entêtement brutal dans la réforme des retraites, suivi par une avalanche de mesures anti-sociales, le scénario ressemble beaucoup aux années Thatcher où l'ultra libéralisme a succédé à l'écrasement des mineurs britanniques. A nous d'écrire dans la mobilisation un autre avenir.

Henri Celié

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 5**
- **Autres infos locales : page 6**
- **Dossiers : pages 7 et 8**
- **Culture : Page 9**

L'écho des comités :

BERGERAC

Quelques informations de notre comité

Conformément aux décisions du dernier bureau, nous ferons demain partir un courrier pour demander à être reçus par, le maire de Bergerac en tant que maire mais aussi président du conseil de surveillance de l'hôpital, nous évoquerons donc la situation de l'hôpital urgences et loi rist, maternité, suite au rapport remis à l'académie de médecine, service de chir mutualisé Pasteur/hop public financé par des fonds public qui profitera au groupe Elsan, 1er groupe de clinique privé en France, (actionnaire majoritaire: KKR investisseur US)

Nous évoquerons aussi le centre communal de santé qui semble ne pas disposer de moyens suffisants pour bien se développer

Un second courrier sera adressé au président de la CAB (communauté d'Agglomération du Bergeracois pour évoquer la prévention, la médecine de ville et maisons de santé

D'autre part, il y a trois jours, l'attaché parlementaire de Mme Pascale MARTIN député de la 1ere circonscription (Périgueux) viendra le 7 avril visiter l'hôpital de Bergerac et nous a proposé, ensuite, de nous rencontrer.

Ce sera pour nous l'occasion de soutenir nos revendications autour du service public de santé (hôpital, centre de santé) mais aussi évoquer la situation du médico-social menacé par un projet de voir les financements des établissements (Papillons Blancs, Fondation John BOST) comme les hôpitaux en introduisant une forme de T2A appelée "séraphin PH"

VOIRON

Transport pour Lure

Le Collectif Santé Voironnais – Citoyens, Patients, soignants hospitaliers et libéraux adhérent à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité, a décidé de signer l'appel de LURE et de participer à la manifestation nationale du 13 mai.

Nous pensons organiser un car en collaboration avec d'autres organisations depuis Voiron et/ou Grenoble (Isère 38).

CollSanteVoironnais@orange.fr

SARLAT

Le comité a demandé une audience au Maire au sujet de la loi RIST

La maternité

« Des soignants de la maternité nous ont interpellés ce matin : « a partir du 1^{er} avril 2023, les sage-femmes devraient aller travailler à Périgueux ou à Bergerac ... »

Nous nous interrogeons : pas de recrutement intérimaires gynécos ? Pas de pédiatre ? Pour combien de temps ?

Nous ne pouvons accepter cette dégradation, elle serait un très mauvais signal quant à la viabilité de cet établissement public de soins de proximité, nous sommes prêts à réagir ensemble pour notre territoire.

Mr de Peretti nous informe qu'il a rencontré l'ARS à ce propos. Il essaie d'obtenir le classement de l'hôpital en niveau 2, ouvrant la voie à des intérimaires au statut dérogatoire.

C'est l'ARS qui jugera possible ou non cette embauche sous la forme d'un CEPOM

Il abordera cette question lors du conseil de surveillance de ce lundi 20 mars 2023.

Il souligne et déplore que la situation sanitaire de la Dordogne soit pire que celle de la Creuse.

Les urgences

En ce qui concerne les urgences : nous dénonçons la nouvelle régulation dès lundi de ce service, pour nous c'est une nouvelle dégradation de notre service public de santé.

Monsieur le Maire s'insurge contre l'état déplorable des urgences mais refuse de parler de système dégradé. Il est simplement régulé.

GISORS

Oseront ils fermer la maternité ?

Au nom du comité de défense de l'hôpital, Marcel Larmanou, son président, a adressé au directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) un courrier pour dénoncer cette grave menace et affirmer l'opposition résolue des habitantes et habitants du bassin de vie de Gisors à cette décision éventuelle :

« Monsieur le Directeur,

Mercredi 1^{er} mars, nous avons appris par les médias, la publication d'un rapport de l'Académie de médecine intitulé « Planification d'une politique en matière de périnatalité en France ». En conclusion, ce rapport préconise la fermeture ou le regroupement de la plupart des maternités de catégorie 1, qui ne justifient pas un minimum de 1000 accouchements par an.

Ce rapport constitue une menace grave et injuste pour le devenir de la maternité de Gisors.

[La suite avec le bulletin d'information du comité](#)

CARHAIX-LANDERNAU

La date se rapproche, au 3 avril, la loi Rist va s'appliquer. Elle plafonne les honoraires des soignants vacataires, particulièrement des médecins anesthésistes, très recherchés, et indispensables au fonctionnement des services de chirurgie et de maternité.

À Carhaix et Landerneau, les hôpitaux n'excluent pas de devoir fermer les services s'ils n'ont pas assez d'anesthésistes aux tableaux de service. Au moins temporairement. Car parfois, c'est la perspective de rémunération qui attire les professionnels dans les petits établissements. Et ces soignants intérimaires pourraient ne plus être tentés de venir, en centre Finistère notamment. Ils négocient pour le moment avec les agences régionales de santé.

Plusieurs élus ont écrit au ministère de la Santé, comme Mélanie Thomin (députée NUPES de la 6e circonscription du Finistère), mais les réponses tardent à venir. *"Le ministre nous renvoie aux Agences régionales de santé"*, explique la parlementaire du kreizh Breizh. *"Nous sommes dans une période de concertation où nous attendons des réponses de l'ARS Bretagne et des garanties concernant le maintien de nos services."*

Mais une date semble se dessiner. *"La seule date officielle que j'ai reçue pour un dialogue avec l'ARS et la direction du CHU de Brest, c'est le 27 mars, ça nous paraît un peu tardif."*



FEURS

Non à la fermeture du service des urgences, du SMUR et de l'uhcd

Après le rassemblement du 25 mars qui a réuni plus de 500 personnes, appel à mobilisation de la population tous les soirs devant l'hôpital de Feurs à 18h jusqu'au 3 Avril, à partir de lundi 27 mars jusqu'au 3 Avril



[Une pétition est lancée](#)

OLORON SAINTE MARIE

Manifestation du 24 mars

Pour la santé du territoire à Oloron environ 1 300 personnes dans la rue



[Plus de photos](#)

SEDAN

Lettre ouverte au président du conseil de surveillance du CHINA

[La lettre](#)

Autres infos locales :

LE PUY EN VELAY

L'émotion suite à l'affaire Orpéa est retombée. Beaucoup de com, de nominations de directeurs/trices issus de Sciences PO et de l'ENA,...mais pas de budget dans le PLFSS R 2023 (qui contient aussi la réforme des retraites, c'est la même logique)

Grâce à 1 de ces innombrables appels à projet , 1 infirmière de nuit pour 19 EHPAD dans un rayon de 40 kms et plus

Ça doit rassurer ...et surtout éviter des hospitalisations, pas forcément parce qu'elles ne seraient pas justifiées, mais parce que de toute façon il n'y a pas assez de places et de personnels;

VILLENEUVE SUR LOT

Menace sur la maternité de Villeneuve sur Lot

L'entrée en vigueur de la loi RIST pourtant connue depuis longtemps entraîne un manque de pédiatres sur l'hôpital d'Agen au 3 avril 2023. De ce fait, afin de maintenir la maternité de niveau 2B d'Agen, une des solutions envisagées est de récupérer les pédiatres du Pôle de Santé du Villeneuvois pour les envoyer combler les manques et cela sans les avoir consultés avant.

Cette solution est inacceptable et inenvisageable tant pour la population du bassin Villeneuvois que pour le personnel médical et paramédical d'autant plus que le risque de fermeture de la maternité et pédiatrie plane déjà depuis de nombreuses années.

Les Syndicats CFDT, CGT, FO des Services de Santé et des Services Sociaux du Lot-et-Garonne, appellent l'ensemble des salariés du Pôle de Santé Vallée du Lot **à la grève et à une manifestation devant le Pôle de Santé du Villeneuvois le Mardi 28 mars 2023 à 14H30.**

[Une pétition est lancée](#)

PARIS

Psychiatrie

L'Odyssée club, Club thérapeutique de l'Espace de Traitement et de Réadaptation, hôpital de jour de l'association Les ailes déployées (ex SPASM) se mobilise pour défendre l'outil de soin fondé sur les principes de Psychothérapie Institutionnelle, aujourd'hui menacé de fermeture.

[La pétition](#)

PORTO VECCHIO

La commission santé de l'assemblée de Corse mobilisée pour le maintien de la maternité de Porto Vecchio

[L'article de Alta Frequenza corsica](#)

Dossiers

MOUVEMENT SOCIAL

La grève des agents de l'ATIH pourrait avoir des répercussions concrètes sur les hôpitaux

La contestation de la réforme des retraites continue de gagner les fonctionnaires des ministères sociaux. Parmi eux, une dizaine d'agents de l'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) sont, depuis ce mercredi, en grève reconductible, soit environ 10 % de l'effectif total de l'agence. Un mouvement qui, s'il se poursuivait, pourrait avoir rapidement des conséquences très concrètes pour les hôpitaux.

La FMF appelle à soutenir le mouvement social

[Le communiqué du 21 mars](#)

L'appel des organisations de la santé pour le 28 mars

[L'appel unitaire](#)

PROCES DES POLITIQUES DE SANTE

Appel « nous vous accusons »

Nous Personnel-le-s et Usager-ère-s de la Santé, du Social et du Médico-social, Nous vous accusons !

Vous, Emmanuel Macron et les gouvernements précédents, d'avoir mené des politiques mettant désormais en péril la santé de la population, dans toutes ses dimensions, physique, psychique et sociale.

Nous vous accusons d'avoir fait dangereusement progresser les déserts médicaux. Ainsi, 15 millions de personnes n'ont plus accès à un médecin traitant et les délais d'obtention d'un rendez-vous chez un spécialiste ou un paramédical, orthophoniste, kiné... s'allongent indéfiniment

[Le texte complet de l'appel](#)



Dans le cadre de cet appel à mobilisations pour la santé, le médico-social et le social se tiendra à Paris le Procès des politiques de santé le 6 avril à partir de 18H30 salle Hénaff 85 rue Charlot Paris 75003 métro République.

[Le programme](#)

MATERNITÉS

[Un dossier sur l'état des maternités](#)

[Les commentaires du Dr Pfeiffer](#)

Soutien institutionnel au rapport du Pr Ville

[L'article de What's up Doc](#)

[La très belle lettre d'une pédiatre de St Palais au Pr Ville](#)



Toutes les informations sur [nsep2023](#)

Culture et santé :

Info concernant le film SUR L'ADAMANT de Nicolas Philibert, qui sortira au cinéma le 19 avril. Le film vient d'être récompensé de l'Ours d'or à la Berlinale, le festival international du film de Berlin.



Il suit le quotidien de L'Adamant, Centre de Jour unique en son genre. Bâtiment flottant, édifié sur la Seine, en plein cœur de Paris, il accueille des adultes souffrant de troubles psychiques, leur offrant un cadre de soins qui les structure dans le temps et l'espace, les aide à renouer avec le monde, à retrouver un peu d'élan.

Nous vous invitons à découvrir la bande-annonce ici : https://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19599713&cfilm=289240.html

Nous serions ravis de vous envoyer du matériel (notamment des affiches et un document de 8 pages autour du film) si cela peut aider à diffuser l'information autour de vous. Nous sommes à disposition pour toute question par mail ou téléphone (06 20 98 89 44). L'équipe des Films du Losange

Mardi 4 avril à 18h30 lancement du livre de Philippe Bizouarn "Santé publique-Bien commun" avec une préface d'André Grimaldi et un postface de Fabienne Orsi et Benjamin Coriat. Aux Editions Hemisphères, 3 quai de la Tournelle, Paris 5è 18h30-20h30





COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Afrique en avril 2004)
Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE
Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook : <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante>
Contact : cds12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr
Adresse : 34 Rue de la Porte de Boulogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93
Secrétaire : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurevilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02
Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@sf.fr
Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87